

# Entre nous

Mars 2021

## Mot de la présidente sectorielle



**Coordination:**  
**Yvon Doucet**

**Mise en page:**  
**Marie-Josée Doucet**

**Collaborateurs:**  
**Membres de l'AREQ**

Même si nous sommes encore confinés, je souhaite à tous les membres du secteur une Bonne Année qui, je l'espère, sera remplie de bonheur, de joie, de santé et d'amour. Heureusement, la lumière commence à briller avec l'arrivée des vaccins. J'espère que vous vous portez bien et que le fait de ne pas rencontrer vos enfants et petits-enfants n'est pas trop pénible.

La première activité qui nous unira, depuis mars 2020, sera l'assemblée générale de secteur qui aura lieu le 4 mai 2021. Comme nous suivons les directives de la Santé publique, elle sera tenue en vidéoconférence Zoom et non en présence. L'avis de convocation, inclus dans notre journal, vous donne les renseignements pour y participer. Les chaînes électroniques et téléphoniques vous le rappelleront quelques jours avant l'assemblée générale. Lors de cette assemblée, il y aura des postes en élection au Conseil sectoriel soit : la présidence, 2<sup>e</sup> vice-présidence, secrétariat et 2<sup>e</sup> conseiller. Si vous désirez poser votre candidature à l'un de ces postes, le président d'élection, Monsieur Roger Laporte, vous donne la marche à suivre.

L'assemblée générale régionale sera tenue le 12 mai 2021 et sera tenue en vidéoconférence Zoom. Le congrès, en juin 2021, se tiendra aussi en vidéoconférence pour toutes les personnes déléguées. Nous recevrons plus tard les directives pour y participer.

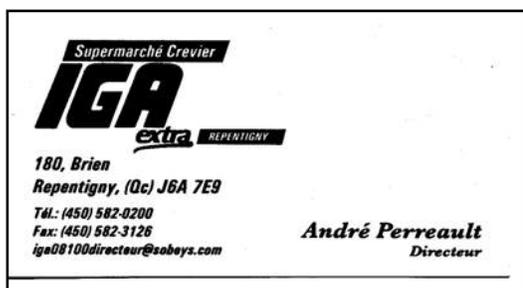
En terminant, n'oubliez pas que les membres du Conseil sectoriel sont disponibles pour répondre à vos questions et vous venir en aide. Dès qu'il sera possible de nous rencontrer pour un repas (déjeuner ou dîner), nous organiserons cette activité avec beaucoup de joie et de plaisir et je suis certaine que cette rencontre réjouira tout le monde.

Renée Beauséjour  
présidente

## Sommaire Mars 2021

- |    |  |    |                              |
|----|--|----|------------------------------|
| 1  | Mot de la présidente sectorielle                     | 12 | Ordre du jour AGS            |
| 3  | Mot de la présidente régionale                       | 13 | Comité des assurances        |
| 4  | Comité des arts                                      | 14 | Volet assurance voyage       |
| 4  | Comité des femmes                                    | 15 | Volet RAMQ                   |
| 5  | Journée internationale des droits des femmes 2021    | 16 | ASSUREQ et l'impôt 2020      |
| 6  | Novum: Service de consultations juridiques gratuites | 17 | Frais médicaux admissibles   |
| 7  | Élections sectorielles                               | 18 | Comité des hommes            |
| 8  | Mot du trésorier                                     | 18 | FLG                          |
| 9  | Vaccination contre la COVID-19                       |    | (Fondation Laure-Gaudreault) |
| 10 | AGR et Assemblée générale FLG                        | 19 | Théâtre Hector-Charland      |
| 11 | AGS (Assemblée générale sectorielle)                 | 20 | Le plaisir de lire           |

## Un merci spécial à nos commanditaires!



## Mot de la présidente régionale

par Mireille Ménard

Quelle année 2020! Cette année restera longtemps dans notre mémoire. Eh oui, encore moi, COVID-19 oblige! Le congrès ayant été reporté en juin 2021, les postes en élection ont été prolongés d'un an. Que l'année 2021 soit remplie d'espoir, de nouvelles positives pour notre système de santé et d'un vaccin efficace.

Malgré les restrictions sanitaires et le confinement, nous, les personnes élues, sommes toujours en relation les unes avec les autres, de façon virtuelle, avec ZOOM. Plusieurs rencontres nous ont permis de préparer des projets, des activités, par exemple celles pour briser l'isolement. En effet, des bénévoles se sont offerts pour téléphoner à nos personnes âgées de 75 ans et plus, pour prendre de leurs nouvelles et voir si elles avaient des besoins spécifiques. Les commentaires ont été très positifs. L'AREQ nationale a fait un partenariat avec l'Association des Petits Frères afin que ceux-ci puissent aussi communiquer avec nos membres qui le désireraient.



Cette année encore, toutes les réunions des conseils : exécutif, d'administration, régional et sectoriel se font en virtuel, même le conseil national qui regroupe plus de 100 personnes. Après consultation, il a été décidé de faire le Congrès national en virtuel. Tout un défi à relever pour environ 600 personnes. Nous aurons plus de détails bientôt. Au conseil national à la fin d'octobre, nous avons révisé les recommandations pour les statuts et règlements et la région en a proposé quelques-unes. Nous allons maintenant revoir les orientations et déposerons nos propositions pour le mois d'avril, s'il y a lieu. De plus les présidentes et présidents sectoriels et moi-même devront suivre une formation afin de pouvoir gérer nos assemblées générales.

Espérons que les mois à venir seront plus joyeux et que nous pourrons nous revoir en petits groupes. L'assemblée générale régionale aura lieu le mercredi 12 mai 2021. Il y aura des élections pour le poste de la présidence. Votre présence est très importante. Surveillez notre site WEB régional pour avoir tous les détails : [www.laval.laurentides.lanaudière.areq.lacsq.org](http://www.laval.laurentides.lanaudière.areq.lacsq.org)  
Au plaisir de se revoir en présentiel,

Mireille Ménard

## Réception du journal

Les personnes qui reçoivent le journal *Entre nous*, format papier et qui désirent le recevoir de façon électronique doivent communiquer avec M. Yvon Doucet à l'adresse courriel suivante: [doucet.yvon@videotron.ca](mailto:doucet.yvon@videotron.ca). Vous lui donnez votre nom, votre adresse courriel et votre numéro de membre. Ce numéro apparaît à la dernière page du journal *Entre nous*, au-dessus de votre nom.

## **COMITÉ DES ARTS**

**par Ginette Gagnon**



**N**ous avons vécu un arrêt spontané de notre exposition en mars 2020. Nous étions prêts à vous faire vivre un bel événement au Centre Diane-Dufresne de Repentigny.

Nous nous excusons auprès de nos artistes, nos membres, lesquels attendaient le moment d'exposer leurs œuvres au public.

Cette situation pandémique nous empêche pour le moment de fixer une prochaine date.

Nous espérons un retour à la normale pour une prochaine exposition en l'an 2022.

Ne lâchez pas. Ça s'en vient. Nous allons nous revoir bientôt.

Ginette Gagnon, responsable du Comité des arts

Jacques Lacombe

Julienne Marois

## **COMITÉ DES FEMMES**

**par Ginette Gagnon**



**A**vec la situation pandémique que nous vivons, malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité de nous retrouver à un dîner - rencontre au mois de mars comme par les années passées.

Nous attendons que la Santé publique nous donne le feu vert pour recommencer nos activités.

On espère un retour en force pour l'an 2022.

Il y a eu quand même le dévoilement du thème de la Journée internationale des femmes : ÉCOUTONS LES FEMMES.

Le texte du 8 mars est intéressant à lire....

Continuez de faire attention à vous,

Ginette Gagnon

**COMITÉ DES FEMMES**

**par Ginette Gagnon**

**(suite)**



C'est avec grand plaisir que nous vous dévoilons aujourd'hui le visuel<sup>1</sup> du 8 mars 2021 sous le thème *Écoutons les femmes*.

Dans le contexte actuel de crise, les inégalités sont exacerbées. Depuis des décennies, les femmes et les organisations féministes au Québec dénoncent les injustices et exigent des changements structurels et systématiques qui sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires. Pourtant, ces nombreuses revendications portées par les femmes ne sont toujours pas entendues et la pandémie a révélé à quel point le progrès constaté était fragile et précaire.

La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'agir pour une égalité durable. C'est dans cette période historique que nous réclamons *Écoutons les femmes* et que nous devons être protagonistes d'un changement attendu depuis trop longtemps.

Le thème *Écoutons les femmes* vise à illustrer ce constat: les femmes veulent des mesures concrètes pour combattre la pauvreté et la violence qu'elles subissent afin d'améliorer considérablement leurs conditions de vie et de travail.

## L'AREQ s'associe à Novum pour offrir un service de consultations juridiques gratuites et illimitées à ses membres

Québec, le 10 décembre - Bonne nouvelle pour les membres de l'[Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec](#) (AREQ-CSQ)! Grâce à une entente entre l'AREQ et Novum, tous les membres de l'AREQ ont accès, dès maintenant, à un [service de consultations juridiques gratuites et illimitées](#). L'entente s'inscrit dans un projet-pilote qui se déroulera de décembre 2020 à juin 2021.

« Nous sommes très fiers de pouvoir offrir ce nouveau service aux 60 000 membres de l'AREQ à travers le Québec. La vie après la retraite peut apporter son lot de défis et c'est rassurant d'avoir accès en tout temps et gratuitement à un service de consultations juridiques de qualité », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

### Novum : une approche personnalisée

Les consultations couvrent toutes les questions juridiques d'ordre personnel : droit familial, droit civil (garantie légale, contrat de vente auto et habitation, contrat bancaire, faillite, bail en résidence, etc.) et immigration. Le droit criminel est exclu.

« C'est par la force du nombre que Novum permet de démocratiser l'accès aux services d'un avocat. Notre modèle permet ainsi aux membres de l'AREQ d'avoir accès à une gamme de services professionnels et attentionnés », ajoute Julien Pelletier-David, directeur général de Novum.

Les services incluent la recherche de jurisprudence, l'analyse des documents, la formulation d'avis juridiques verbaux, ainsi que les explications des impacts juridiques d'un recours. Or, en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions liées aux mesures sanitaires gouvernementales, Novum assure la prestation des services de consultation par téléphone ou par vidéoconférence.

Enfin, les membres sont invités à télécharger l'application de prise de contact pour [Android](#) ou pour [Apple](#). Par ailleurs, une ligne téléphonique sans frais accessible partout au Canada a été créée spécifiquement pour les membres de l'AREQ.

Toutes les informations concernant ce service aux membres de l'AREQ sont disponibles sur [areq.lacsq.org/services-aux-membres/novum](http://areq.lacsq.org/services-aux-membres/novum).

### À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

### À propos de Novum

Des outils technologiques novateurs, une nouvelle offre de services juridiques accessibles, voilà la réponse de Novum à la question de l'accès à la justice. L'innovation, c'est le modèle. Un grand nombre d'abonnés paient une contribution minimale accessible afin de permettre à chacun d'entre eux, une prise en charge complète par un avocat qualifié et compétent. Novum est la voix juridique de plus de 220 000 membres au Québec et en Ontario.

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communication

par **Roger Laporte**

## **ÉLECTIONS SECTORIELLES**

**(4 mai 2021)**

**L**es membres réguliers de l'AREQ du secteur des Affluents intéressés par un des postes disponibles au Conseil sectoriel, doivent **faire la demande d'un bulletin de présentation de candidature auprès du président d'élection, dès le 10 avril 2021.**

**1. Le formulaire complété devra être remis au président d'élection au plus tard le 24 avril 2021.**

**2. Les postes en élection sont les suivants :**

- a) présidence (mandat de 2 ans)
- b) 2<sup>e</sup> vice-présidence (mandat de 2 ans)
- c) secrétariat (mandat de 2 ans)
- d) la personne 2<sup>e</sup> conseillère (mandat de 2 ans)

Pour celles et ceux qui voudraient se renseigner sur le rôle des membres du comité sectoriel et sur le processus d'élection, je vous invite à consulter nos « Statuts et règlements » de la page 24 à la page 27 et de la page 37 à la page 39. Vous trouverez ce document à l'adresse suivante : [http://areq.lacsq.org/wp-content/uploads/2017-2020 Statuts et R%C3%A8glements Octobre 2017.pdf](http://areq.lacsq.org/wp-content/uploads/2017-2020%20Statuts%20et%20R%C3%A8glements%20Octobre%202017.pdf)

Bonne lecture!

Pour tous renseignements, je suis disponible par téléphone au 450 474-1763 ou par courriel [roger.laporte@hotmail.com](mailto:roger.laporte@hotmail.com) .

Roger Laporte, président du Comité d'élection 2021, AREQ secteur des Affluents,  
1296, rue Charny, Mascouche, QC  
J7K 2G3

### **Déménagement**

Si vous avez déménagé ou changé de numéro de téléphone, vous pouvez en aviser les responsables de l'AREQ au bureau de Québec.

Voici le numéro sans frais: **1 800 663-2408.**

**Un petit mot du trésorier**

Bonjour,

Normalement, je vous fais un rapport sur les dépenses et les revenus lors de l'assemblée générale du secteur.

Hélas, les événements qui nous ont touchés dans cette année annus horribilis ont complètement chamboulé tout ce qui était dans la normalité de nos activités et me voici à vous informer des comptes de l'association dans le journal *Entre nous*.

**Voici donc le rapport final .**

Nos dépenses et revenus au 30 juin 2020.

Encaisse au 1<sup>er</sup> juillet 2019 : **27 615,75 \$**

|                  | <b><u>Produits</u></b> |                       | <b><u>Charges</u></b> |
|------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Régional         | 17 653,19 \$           | Repas                 | 8 308,10 \$           |
| National         | 12 833,38 \$           | Transport             | 1 710,55 \$           |
| Autres<br>sommes | 3 500,20 \$            | Salles – invi-<br>tés | 1 616,00 \$           |
|                  |                        | Matériel              | 2 027,60 \$           |
|                  |                        | Photocopies           | 6 006,44 \$           |
|                  |                        | Communica-<br>tion    | 1 643,09 \$           |
|                  |                        | Dons                  | 3 858,00 \$           |
|                  |                        | Autres<br>charges     | 35,40 \$              |
|                  |                        |                       |                       |
| <b>TOTAL</b>     | <b>33 986,77 \$</b>    |                       | <b>25 205,18 \$</b>   |

Encaisse au 30 juin 2020 : **36 397,94 \$**

Un peu plus de 8 500 \$ se sont ajoutés au compte de l'association pendant la période couverte par le présent rapport et si la situation perdure encore quelques mois, nous y ajouterons encore plusieurs milliers de dollars.

**Les prévisions pour l'année 2020-2021**

**Produits**

Nous aurons des revenus semblables de la part du régional et du national, mais il est impossible de planifier les autres revenus sinon qu'ils seront minimes s'il y en a.

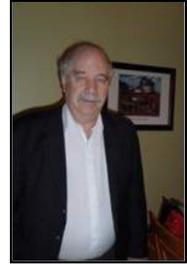
Environ 29 000 \$.

**Charges**

Pour les dépenses, toutes les activités ont été annulées pour le temps de la pandémie. Les seules dépenses l'ont été pour le conseil sectoriel, le journal *Entre nous*, les anniversaires, l'assemblée générale sectorielle virtuelle ou non, l'assemblée générale régionale virtuelle ou non, le congrès virtuel ou non, les dons à la Fondation Laure-Gaudreault et à quelques autres institutions et les charges financières.

## **La vaccination contre la COVID- 19. Un petit rappel.**

**par Yvon Doucet**



Le vaccin est sécuritaire.

Les mesures sanitaires recommandées devront continuer à s'appliquer même après avoir reçu le vaccin.

Votre gouvernement vous informe. Voici l'ordre des priorités des groupes à vacciner.

### **Communiqué gouvernemental**

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) ou dans des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes aînées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
8. Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.



Laval-Laurentides-Lanaudière

## **Convocation à l'assemblée générale régionale 2021 et Assemblée générale FLG**

**P**ar la présente, nous vous convoquons officiellement à l'assemblée générale régionale (AGR) de l'AREQ Laval-Laurentides-Lanaudière (région 10).

Date : 12 mai 2021

Heure : 9 h à 11 h (branchement à partir de 8 h 30)

En raison de la pandémie et des mesures gouvernementales en vigueur, l'AGR aura lieu exceptionnellement cette année par vidéoconférence Zoom.

Les points traités seront les suivants : rapport de la présidence, procès-verbal de l'AGR 2019, rapport financier, élections au conseil régional.

Un tirage de beaux prix aura lieu parmi les personnes présentes.

Veillez également noter qu'une allocation de 25 \$ sera versée aux personnes participantes jusqu'à la fin.

### **Élections**

Les personnes qui désirent présenter leur candidature au poste de la présidence régionale peuvent obtenir un bulletin de candidature auprès de Mireille Ménard à l'adresse courriel : [menardareq111@gmail.com](mailto:menardareq111@gmail.com).

### **Inscription**

Pour participer à l'AGR, nous vous invitons à vous inscrire lors de votre AGS ou auprès de votre présidente ou président de secteur au plus tard le 30 avril 2021.

Une fois votre inscription complétée, vous recevrez un hyperlien et le mot de passe 48 heures avant l'AGR.

**IMPORTANT** : Assemblée générale FLG : 11 h à 12 h

**Pour connaître la vie du secteur des Affluents, visitez notre site web régulièrement à l'adresse suivante:**

<http://desaffluents.areq.lacsq.org/>

## Convocation à l'assemblée générale sectorielle 2021

**P**ar la présente, nous vous convoquons officiellement à l'assemblée générale sectorielle (AGS) de l'AREQ H des Affluents.

Date : 4 mai 2021

Heure : 9 h 30 à 11 h 30 (branchement à partir de 9 h)

En raison de la pandémie et des mesures gouvernementales en vigueur, l'AGS aura lieu exceptionnellement cette année par vidéoconférence Zoom.

Les points traités seront les suivants : rapport de la présidence, rapport financier, élections au conseil sectoriel, délégation au Congrès.

Un tirage de beaux prix aura lieu parmi les personnes présentes.

Veillez également noter qu'une allocation de 25 \$ sera versée aux personnes participantes pour toute la durée de l'assemblée.

### **Élections**

Les personnes qui désirent présenter leur candidature à l'un des postes en élection (présidence, 2<sup>e</sup> vice-présidence, secrétariat et 2<sup>e</sup> conseillère), peuvent obtenir un bulletin de candidature auprès du président d'élection à [roger.laporte@hotmail.com](mailto:roger.laporte@hotmail.com).

### **Inscription**

Pour participer à l'AGS, nous vous invitons à communiquer avec la présidente par courriel à [renee.beausejour@videotron.ca](mailto:renee.beausejour@videotron.ca) ou par téléphone au 514 718-2820, et ce, au plus tard le 23 avril 2021.

Une fois votre inscription complétée, vous recevrez un hyperlien et le mot de passe 48 heures avant l'AGS.

**IMPORTANT :** Une pratique pour le branchement ZOOM aura lieu le 11 mars à 9 h 30. La présidente régionale, Mireille Ménard, sera présente comme animatrice et aide technique à ZOOM.

**Assemblée générale sectorielle**  
**Par vidéoconférence - Durée approximative de 120 minutes**  
**Projet ordre du jour du 4 mai 2021**

- 9 h Période de branchement pour l'assemblée
- 9 h 30 Explication des règles de fonctionnement
- 9 h 40 Nomination de la présidence d'assemblée
- 9 h 45 Présentation du président d'élection
- 9 h 50 Présentation et adoption de l'ordre du jour
- 9 h 55 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGS de 2019
- 10 h 15 Présentation de réception du rapport de la présidence du conseil sectoriel
- 10 h 30 Présentation et réception du rapport financier au 30 juin 2020
- 10 h 45 Élections au conseil sectoriel
- 10 h 50 Nomination de la délégation au Congrès 2021
- 11 h 05 Désignation d'une troisième personne signataire des chèques au compte du CS parmi les membres du CS
- 11 h 10 Tirage qui aura lieu après la rencontre par la présidence de secteur
- 11 h 15 Mot de la présidente régionale M<sup>me</sup> Mireille Ménard
- 11 h 30 Levée de l'assemblée

**Que faire en cas de décès**

- 1- Sur Internet, dans Google, vous écrivez: « Que faire en cas de décès ? ». Les informations se retrouvent également sur le site de l'AREQ des Affluents.  
<http://desaffluents.areq.lacsq.org/>
- 2- Les salons funéraires peuvent vous donner des informations adéquates.
- 3- Vous trouverez plusieurs numéros de téléphone importants dans l'agenda.

## Comité des assurances

par **Ginette Paquin**



Que de changements depuis janvier 2020. Tout est chamboulé : nos loisirs, nos occupations routinières, nos voyages etc. Cet article très incomplet vous suggère des outils et des pistes pour répondre à vos questions sur les assurances, les changements aux régimes et les nouveaux tarifs.

ACCÈS/assurés vous fournit une foule de renseignements et de relevés. Profitez de ce service si ce n'est déjà fait. Vous y trouverez vos reçus pour les primes payées pour votre assurance. Vous aurez également les relevés de vos achats qui vous permettront de calculer ce que vous pouvez réclamer pour vos frais médicaux aux impôts.

Pour les nouveaux membres, n'oubliez pas de bien remplir votre rapport provincial selon votre statut ou d'informer votre comptable si vous devez cotiser à la RAMQ en 2020. Voyez à vos intérêts.

### Renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- Statu quo des tarifs autant en assurance maladie qu'en assurance vie
- Congé de prime de 3 \$/certificat par mois maintenu pour les deux régimes

| <b>Régime Assurance maladie<br/>Prime mensuelle 2021</b> |                      |              |          |
|--|----------------------|--------------|----------|
| Régime d'assurance maladie                               | Statut de protection |              |          |
|  | Individuel           | Monoparental | Familial |
| Santé  | 25,69 \$             | 30,96 \$     | 49,12 \$ |
| Santé Plus   | 47,80 \$             | 57,13 \$     | 89,28 \$ |

La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants.

### **Ajout de 3 garanties :**

Chaussures profondes (prescription médicale, 2 paires/année à 80 %\*) Santé et Santé Plus

Kinésiologue (80 %, inclus dans le regroupement à 750 \$) Santé Plus

Thérapeute du sport (80 %, inclus dans le regroupement à 750 \$) Santé Plus

| <b>Régime Assurance vie<br/>Prime mensuelle 2021</b> |          |
|--|----------|
| Choix 1  |          |
| Individuel   | 15,30 \$ |
| Familial   | 24,92 \$ |
| Choix 2  |          |
| Individuel   | 33,60 \$ |
| Familial   | 43,22 \$ |
| Choix 3  |          |
| Individuel   | 51,90 \$ |
| Familial   | 61,52 \$ |

**La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants**

## **Volet assurance voyage**

SSQ met régulièrement à jour sa « [foire aux questions](#) » (FAQ) concernant les informations en lien avec la COVID-19. Nous vous invitons à la consulter au besoin.

La plus récente mise à jour concerne les protections d'assurances pour les personnes assurées **actuellement en voyage**. Il est question notamment des frais pour les tests de dépistage de la COVID-19 effectués à la demande du gouvernement qui ne sont pas couverts. Voici un communiqué de SSQ concernant la récente mise à jour de la

FAQ : <http://contenus.ssq.ca/T/OFSYS/SM3/457/2/S/F/3093/20884/TdtPGUoS.html>

**Voici le contenu de cette mise à jour des plus récentes informations concernant nos différentes protections d'assurance lorsque nos assurés sont actuellement EN VOYAGE :**

- Les frais pour les tests de dépistage de la COVID-19 effectués à la demande d'une autorité gouvernementale, pour le retour au Canada, ne sont pas couverts par l'assurance voyage.
- Les frais supplémentaires occasionnés par l'attente d'un résultat au test de dépistage de la COVID-19, effectué à la demande d'une autorité gouvernementale, ne sont pas couverts (par exemple, les frais pour un nouveau billet d'avion ou le changement de date de retour du billet existant, les frais d'hébergement ou de subsistance, etc.)
- **Si un résultat est positif au test de dépistage de la COVID-19 et que la police d'assurance couvre cette maladie, les frais suivants seront admissibles selon le montant maximum prévu au contrat :**

1. Les frais médicaux

2. Les frais supplémentaires engagés pour l'achat d'un billet de retour, ou les frais de modification du billet existant, selon les caractéristiques suivantes:

- Billet simple en classe économique
- Vol effectué par un transporteur public à horaire fixe
- Trajet le plus direct vers la destination initialement prévue

**L'hébergement et les frais de subsistance ne sont pas couverts sauf si indiqué au contrat.**

Nous vous rappelons que le gouvernement recommande fortement d'éviter tous les voyages non essentiels et nous vous invitons à vous conformer à ces avertissements.

### **Voici deux outils utiles pour les voyageurs**

- Site Web du gouvernement fédéral : [voyage.gc.ca/voyager/avertissements](http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements)
- Application pour téléphone et tablette : Bon voyage

## **Volet RAMQ**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les tarifs ont de nouveau été ajustés jusqu'au 30 juin 2021.

### **Prime annuelle**

La prime est ajustée à la hausse. Une augmentation de 2,2 % par rapport au plus récent tarif.

0 \$ à 662 \$.

### **Franchise mensuelle**

La prime augmente à **22,25 \$**, soit une hausse de 2,3 %. Selon la RAMQ, n'eût été du contexte particulier actuel, l'augmentation aurait dû être de 3,5 %.

### **Coassurance**

Pour ce qui est du tarif de la coassurance, soit le % du coût du médicament assumé par la personne assurée (une fois la franchise soustraite), celui-ci est réduit à **35 %**, soit une baisse de 2 %. Selon la RAMQ, n'eût été du contexte particulier actuel, le tarif aurait dû être augmenté à 40 %.

### **Contribution maximale mensuelle**

Le tarif de la contribution maximale ne subit aucun changement: 95,31 \$.

Nous en profitons pour vous souhaiter une excellente année 2021. Si vous avez des questions, nous vous répondrons avec plaisir.

*Ginette Paquin*

Voici les façons de nous rejoindre:

Ginette Paquin

450 474-1763

[ginette.paquin@gmail.com](mailto:ginette.paquin@gmail.com)

Robert Ménard

450 471-8237

[rome1953@outlook.com](mailto:rome1953@outlook.com)



## Dernière heure :

### ASSUREQ et l'impôt 2020

Les personnes participant au régime d'assurance collective ASSUREQ peuvent inclure les primes payées en assurance maladie (**relevé de primes**) ainsi que le montant des frais réclamés non remboursés par ASSUREQ (**relevé pour fins d'impôt de SSQ**) à leurs dépenses en soins médicaux lors de leur déclaration de revenus.

#### Relevé de primes

❖ Les personnes dont les primes d'assurance sont prélevées à partir de leur rente du régime de retraite du secteur public (RREGOP, RRE, etc.) de Retraite Québec

Annexer une copie du document « État des dépôts » émis par Retraite Québec au cours du mois de janvier. Le montant des primes admissibles à une déclaration fiscale apparaît sur ce document.

Ou

Annexer le feuillet T-4 émis par Retraite Québec sur lequel est indiqué le montant des primes admissibles à une déclaration fiscale.

❖ Pour les personnes qui paient leurs primes par facturation individuelle ou par paiement préautorisé, un reçu d'impôt pour l'année 2020 leur sera automatiquement envoyé par SSQ.

#### Relevé pour fins d'impôt de SSQ – nouvelle mesure

Considérant la situation actuelle de pandémie et de télétravail, l'**unique** moyen de se procurer le relevé pour fins d'impôt (soin de santé) des frais réclamés non remboursés par ASSUREQ est en l'imprimant par l'intermédiaire de l'Espace client de SSQ.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit à l'Espace client de SSQ, veuillez communiquer avec SSQ au 1 888 833-6962. Un préposé vous accompagnera dans vos démarches d'inscription.

**Attention!** Le relevé de prestations contient tous les frais qui ont été soumis à SSQ sans égard aux frais admissibles selon les lois de l'impôt. Il est de la responsabilité de chacun de consulter la liste des produits et services admissibles au remboursement de frais médicaux. En produisant un relevé détaillé par l'entremise de l'Espace client de SSQ, il est possible d'enlever des transactions de votre relevé, en décochant les soins à ne pas inclure dans la section Visualiser le relevé détaillé. Le bouton Recalculer vous permet de mettre à jour les montants demandés et montants remboursés.

## **Quels sont les frais médicaux admissibles pour des remboursements d'impôt?**

Pour connaître la liste des frais et services admissibles au remboursement de frais médicaux au fédéral et au provincial, il est possible de consulter le site de l'Agence de revenu du Canada et de Revenu Québec.

### **Agence du revenu du Canada**

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/rc4065/frais-medicaux-2016.html#toc5>

Pour le crédit d'impôt fédéral, le total des frais déboursés doit être le moins élevé des deux montants suivants : 3 % du revenu net ou 2 421 \$.

### **Revenu Québec**

<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/formulaires-et-publications/details-courant/in-130/>

Pour être admissible au crédit d'impôt provincial, il faut avoir déboursé des frais médicaux pour un montant supérieur à 3 % de son revenu net.

## **COMITÉ DES HOMMES**

**URGENT!!!**

Nous sommes toujours à la recherche d'un responsable et d'un coresponsable pour le Comité des hommes. D'intéressantes conférences (santé, alimentation, sexualité) auront lieu prochainement.

Si le poste vous intéresse, contactez M. Jacques Lacombe 514 642-5326.

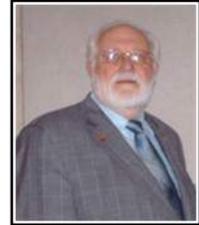
courriel: [jac-lacombe@hotmail.com](mailto:jac-lacombe@hotmail.com)

### **Bénévoles recherchés**

Comité des Hommes : responsable et coresponsable (homme seulement)

Comité Retraite : responsable et coresponsable (homme ou femme)

Si un de ces postes vous intéresse, vous contactez un membre du Conseil sectoriel.



## **Le point sur le tirage national**

**L**e tirage a été reporté au congrès de l'AREQ. Le tirage aura probablement lieu le 4 juin 2021. En somme, la vente des billets est sur pause. Aux dernières nouvelles, un montant de plus de 41 000 \$ a été déposé dans le compte national du tirage. Beaucoup de travail et d'efforts ont été fournis pour concilier les sommes reçues et les billets vendus pour affecter les sommes à la bonne région pour chaque livret complet retourné au « national ».

Étant donné que le tirage a été reporté, la FLG vérifie la possibilité d'utiliser une partie des sommes recueillies par la vente pour les bénéficiaires de 2020. Un avis sur le sujet sera préparé et le Bureau national virtuel fera les recommandations pertinentes.

Nous pensons relancer la campagne du Tirage national en janvier 2021. Si vous souhaitez avoir des billets, vous pouvez contacter les responsables de la FLG de notre secteur qui disposent d'un certain nombre de billets, Mme Pierrette Caron-Haguette et M. Michel Haguette.

(450 581-0440, [pierrette1997@hotmail.ca](mailto:pierrette1997@hotmail.ca)). Il nous reste 32 billets à vendre sur les 300 que nous avons accepté de vendre au coût de 5 \$ pour 1 billet et 20 \$ pour 5 billets. Nous vous invitons à faire un dernier effort pour tenir nos engagements.

En 2020, le secteur a ramassé la somme de 2469 \$ qui sera distribuée comme chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin.

Nous espérons que plusieurs d'entre vous pensent à faire un don à la Fondation soit par testament, soit en ligne en accédant au site Internet de la FLG avec l'adresse <https://fondationlg.org/>.

## Théâtre Hector-Charland

par Céline Bertrand



"Toc Toc" la pièce de théâtre prévue le vendredi 10 juillet 2020, puis reportée au vendredi 9 juillet 2021, est finalement ANNULÉE. 😞

Les personnes qui avaient réservé un siège en ont été informées.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont inscrites à cette sortie.

Merci de m'avoir fait confiance!

Vous avez ainsi contribué au plaisir que j'ai eu de vouloir mener à bien ce projet.

Le Théâtre Hector-Charland a dévoilé sa programmation pour l'année 2021.

Vous pouvez la consulter en ligne.

Encore une fois, merci d'avoir répondu à l'invitation en si grand nombre.

Continuons à bien nous protéger!

À une "peut-être" prochaine fois!



Céline Bertrand

par Lise Hébert

## Bonjour les environmentalistes,

La pandémie continue et malgré notre âge, nous nous adaptons. Nous avons eu une vidéoconférence le 2 décembre 2020 portant sur la réduction des déchets domestiques. Une inscription préalable d'un maximum de 10 personnes par secteur, assurait la possibilité de poser des questions au conférencier.

Nous avons récidivé le 26 février 2021, avec une conférencière, madame Martine Chatelain, membre de l'AREQ, très impliquée dans l'environnement (EVB, Coalition Eau Secours, auteure, conférencière en Éducation à l'environnement). Le titre de la vidéoconférence était « L'Eau au cœur de nos vies ».

Préparez-vous pour Le Jour de la Terre, le ou autour du 22 avril 2021. L'AREQ nationale nous proposera peut-être un webinaire (séminaire sur le web) à la grandeur de la province comme pour le Forum des Hommes.

N'oubliez pas de consulter vos messages électroniques de l'AREQ pour vous inscrire à la prochaine vidéoconférence de votre Comité de l'environnement et du Développement Durable (CEDD).

Lise Hébert, responsable du CEDD

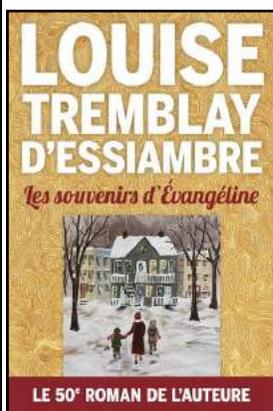
Secteur des Affluents

[jhblais@videotron.ca](mailto:jhblais@videotron.ca)

Tél : 514 919-3146 texto

## Le plaisir de lire...

par Pierrette Caron-Haguette

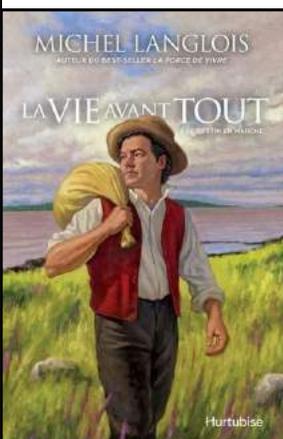


TREMBLAY-D'ESSIAMBRE, Louise : *Les souvenirs d'Évangéline*, Guy Saint-Jean, Éditeur, 2020, 432 p. Pour son 50<sup>e</sup> roman, l'auteure a choisi de raconter la jeunesse d'Évangéline, l'aïeule de la série : *Mémoires d'un quartier*. Nous découvrons ce qui a forgé son caractère revêche et sa personnalité marquante. Mais plus jeune, elle était une jeune femme gentille. L'auteure montre comment au fil des années, les tragédies, les trahisons et les drames ont fini par rendre Évangéline aigrie et bourrue. À la lecture de ce roman, nous découvrons le grand talent de conteuse de Louise Tremblay-D'Essiambre.



THUY, Kim : *EM*, Éditions Libre Expression, 2020, 152 p.

L'autrice a puisé dans ce qui s'est passé au Vietnam, mais elle a tout rebrodé parce que, écrit-elle, la vérité crue aurait été insupportable à lire. Son roman se développe par bribes qui vont conduire à un touchant duo : Louis, un enfant de 8 ans de la rue et Em Hong, le bébé qu'il trouve et dont il décide de prendre soin. Ça durera quelques mois, jusqu'à ce qu'une bonne âme les sépare. Mais comme la vie a beaucoup de revers et de beaux hasards, l'autrice les fait se retrouver. Une lecture passionnante vous attend.



LANGLOIS, Michel : *La vie avant tout*, Éditions Hurtubise, 2020, 336 p.

La nouvelle saga débute en 1879 à L'Islet puis se déplace à Mégantic. Dans ce nouveau roman, l'auteur se questionne à travers ses personnages sur le destin de chacun. Comment ça se fait qu'il y a des personnes qui ont tout, et d'autres qui n'ont rien? Est-ce le destin qui nous mène? L'auteur campe ses personnages, à travers notre histoire, celle de Mégantic et de descendants d'esclaves américains qui ont trouvé refuge au Québec. Une histoire pas tellement racontée.

En ce temps de confinement, lire nous permet de nous évader et il n'y a pas de couvre-feu pour fermer un bon roman. Bonne lecture!

Pierrette Caron-Haguette